

LE MADAWASKA

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

UN NOUVEAU CONFRERE DANS LA PETITE FAMILLE DES HEBDOMADAIRES INDEPENDANTS

Nous saluons avec joie la naissance d'un hebdomadaire de langue française à Saint-Joseph de Beauce. Il a vu le jour jeudi dernier et porte le nom de "La Vallée de la Chaudière."

C'est une nouvelle addition à la famille par trop restreinte des journaux hebdomadaires indépendants de langue française au Canada. Notre cadet a pour père financier Monsieur G. Poulin que nous n'avons pas l'honneur de connaître, mais en qui nous devons reconnaître une forte dose de courage et d'ambition pour entreprendre à l'heure actuelle la fondation d'un journal aux idées indépendantes.

L'article-programme de notre confrère cadet exprime avec franchise ce qu'il se propose d'être dans l'avenir; ce ne sera pas l'organe d'un clan ou d'un groupe, mais la voix de la paroisse et du district. La neutralité, lit-on, "est un aveu d'incompétence à sortir l'erreur de la vérité; l'indépendance... est l'assurance d'un effort pour renseigner et guider."

Puisse "La Vallée de la Chaudière" demeurer attachée à son programme du premier jour de sa vie et ne pas se laisser tenter par les offres que des groupes intéressés pourraient un jour lui faire. Ce journal ne sera pas exempt des tentations de ce genre, ses frères aînés les ont tous connues.

"Le Madawaska" présente à son confrère ses vœux les plus sincères de succès et longue vie.

UNE RUMEUR QUI A DU FOND ET QUI FAUT COMBATTRE

Nous apprenions ces jours derniers que des démarches avaient été faites auprès des assesseurs de la ville d'Edmundston qui sont actuellement à faire l'évaluation des propriétés des contribuables de la ville en vue des prochaines taxes, dans le but d'inscrire sur la liste des propriétés taxables l'académie paroissiale.

Nous ignorons les raisons qui motivent ce mouvement; c'est une coutume générale basée sur le bon sens que les propriétés servant à la pratique de la religion et à l'éducation, sont exemptes de taxes. Dans notre ville cette coutume est en force depuis qu'Edmundston existe; les églises, les salles paroissiales, les écoles n'ont jamais été taxées.

Bien plus, les services d'électricité, d'eau et d'égoûts sont donnés aux églises et aux salles paroissiales, voire même à la patinoire, à des taux fixes très bas.

C'est ce qui explique que nous ne puissions comprendre pourquoi les démarches ci-haut mentionnées ont été faites. Elles ne peuvent avoir une raison d'intérêt personnel; elles ne sont certes pas motivées par l'injustice, puisque nos concitoyens protestants sont traités de la même façon que les catholiques.

A quoi pourrait servir l'impôt sur l'académie paroissiale si ce n'est qu'à créer un embarras inutile et susciter des difficultés inopportunes.

Chacun sait que la Commission scolaire n'avait plus les classes suffisantes pour recevoir tous les enfants d'âge scolaire. Il lui fallait agrandir ou construire à un temps où les conditions financières du district scolaire le permettaient difficilement. La paroisse s'est chargée de cette construction, et toutes les classes sont actuellement sous la direction de la commission scolaire, pour l'enseignement public.

Le district scolaire est déchargé de toutes les obligations du coût de la construction et de l'entretien général, en payant un loyer établi par un contrat entre les deux partis. Les contribuables n'ont qu'à se réjouir de cette situation car, il n'y a pas à douter que les taxes scolaires seraient aujourd'hui plus élevées si la Commission scolaire avait entrepris de fournir elle-même les classes que nécessitait l'augmentation du nombre d'élèves dans nos écoles.

Nous osons croire que le mouvement pour faire taxer l'académie est plutôt irréfléchi, et que ses auteurs comprendront vite que la réussite de leur projet n'améliorera d'aucune façon les conditions actuelles, qu'au contraire elle pourrait engendrer des difficultés insurmontables.

LA COMMISSION D'EDUCATION A SOUMIS SON RAPPORT

La commission d'Education nommée par l'ancien premier ministre de cette province, l'hon. M. Baxter, et chargée de faire enquête sur le système d'éducation actuel, vient de déposer son rapport devant la législature. Nous n'avons pas eu le temps d'étudier ce rapport dans tous ses détails; cependant nous croyons devoir noter quelques-unes des principales recommandations.

Ce rapport recommande des modifications radicales dans notre système d'enseignement. Il suggère au gouvernement d'attribuer des pouvoirs plus étendus au Bureau d'Education pour placer sous sa juridiction toutes les branches de l'enseignement: académique, technique et agricole.

Le rapport recommande l'adoption de l'unité de comté pour fins d'administration des écoles, la création d'une commission scolaire de comté, et la constitution d'un bureau consultatif pour régler les questions se rapportant au programme et au choix des manuels. Et, c'est surtout ce qui nous intéresse, la Commission propose une réforme complète dans l'enseignement des français dans les écoles publiques.

La Commission demande pour les écoliers acadiens que les deux premières années d'école soient exclusivement en français, et les manuels bilingues jusqu'au huitième grade dans les écoles acadiennes, que les élèves qui fréquentent ces écoles passent leurs examens d'entrée au High School en français, là où c'est possible, qu'une épreuve facultative sur la grammaire et la composition françaises fasse partie des examens d'entrée au High School.

Nous lisons également dans ce rapport: "Le département français à l'École Normale, doit être réorganisé de façon à admettre les candidats qui désirent se préparer à l'enseignement dans les écoles où les élèves parlent français et de façon à admettre aussi ceux qui voudraient acquérir une connaissance élémentaire du français."

Conséquemment, un certificat spécial sera accordé pour l'enseignement du français et les candidats qui désirent l'obtenir devront subir un examen d'entrée à l'École Normale sur la grammaire et la composition françaises.

La semaine prochaine, il nous sera possible de donner à nos lecteurs une idée plus exacte des modifications que la Commission recommande et qui touche à l'enseignement du français.

Cette Commission, composée en grande majorité de personnes de langue anglaise, montre une largeur d'esprit remarquable qu'il nous fait plaisir de souligner. Il est évident que de plus en plus, ce parti pris contre le français et son enseignement disparaît rapidement et il convient de s'en réjouir, non par esprit de mesquinerie, parce que ça fait notre affaire, mais parce que nous avons l'assurance que c'est là le moyen efficace pour amener la bonne entente entre les deux grandes races qui composent la majorité des habitants du Canada et que la connaissance des deux langues officielles de notre pays ne peut que contribuer à former de vrais Canadiens ayant à cœur le progrès, le développement constant de ce beau pays que nous habitons.

Il faut également reconnaître dans ce rapport le travail intelligent et persistant de nos représentants, et à eux, vont toutes nos félicitations et notre sincère reconnaissance pour leur dévouement à la cause commune.

Les nouvelles qui nous parviennent de Fredericton nous portent à croire que le gouvernement provincial n'adoptera aucune des recommandations du rapport à la présente session et que le tout sera étudié d'ici à la prochaine session.

L'on comprend qu'un rapport aussi élaboré, contenant des modifications aussi importantes, ne peut être adopté par nos législateurs sans une étude sérieuse. Le changement de manuels, dans plusieurs cas, nécessite du temps.

D'ici à l'an prochain, les personnes qui s'intéressent à l'éducation de nos enfants, auront le devoir de bien expliquer à ceux des nôtres l'opportunité des modifications suggérées afin que tous, parents, instituteurs, institutrices et commissaires d'écoles, appuient fermement les demandes de la Commission, à la prochaine session.

UN EXEMPLE AU JEUNE

Lundi soir, une réunion intime avait lieu dans un hôtel local. C'était pour fêter le docteur J. R. Lajoie, à l'occasion de son retour d'Europe.

Le docteur Lajoie est membre d'une de nos meilleures familles de la ville d'Edmundston. Après des études classiques à l'Université St-Joseph, ce jeune homme alla étudier la médecine à l'Université McGill où il obtint avec succès son doctorat. A partir de ce moment le succès lui sourit et comme couronnement il obtenait avec honneur, au printemps dernier, le titre de membre du College Royal des Médecins, à l'Université d'Edimbourg, en Ecosse. Des trente-quatre candidats, le docteur Lajoie fut l'un des quatre qui passèrent heureusement les examens, se classant premier.

Les succès de notre concitoyen rejaillissent sur sa famille, sa ville natale et son pays. Il est un exemple pour les jeunes, de ce que le travail et l'ambition peuvent produire.

Personne n'aurait songé, il y a vingt ans, que ce jeune homme issu d'une humble famille dont le chef était forgeron, serait un jour l'élève des grands maîtres de la médecine de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, qu'il serait un jour le compagnon de travail de savants médecins comme le docteur Vaquez de Paris, et le docteur Gomez de la Havane, Cuba.

Avant de se rendre en Californie, pour y mettre à profit ses grandes connaissances médicales, le docteur Lajoie va à Toronto où il présentera un travail devant la société médicale de la capitale ontarienne. C'est encore à se surprendre en songeant qu'un jeune canadien-français puisse attirer l'attention des érudits de Toronto. Ce fait vaut cent fois les grands discours pour amener la bonne entente au Canada.

Une autre conclusion, c'est la joie que doivent ressentir aujourd'hui les parents du docteur Lajoie qui, comme tant d'autres, se sont imposés de grands sacrifices pour donner une bonne éducation à leurs enfants. Ils reçoivent aujourd'hui leur récompense dans les succès de leur fils et la fierté qu'ils en ont, est bien louable.

Nous nous faisons l'interprète de toute la population pour féliciter le docteur Lajoie de ses succès récents et lui souhaiter la réalisation des projets qu'il caresse pour l'avenir.

Gaspard BOUCHER

G. N. TRICOEUR

VARIETES

AUBERGES POUR LA JEUNESSE EN FRANCE

Les longues courses, les voyages même à pied deviennent de plus en plus à la mode dans la vieille Europe. Il est certain que la cherté des communications par voies ferrées est pour quelque chose dans cette tendance vers les sports pédestres, principalement en ce qui concerne les excursions de vacances des jeunes gens et des professeurs. Il faut s'en applaudir. Quel exercice est plus salutaire et agréable que la marche le sac au dos, le bâton au poing — et l'inconscience de constater que, sur ce terrain, toutes les différences de religion ou de parti s'effacent; les principaux collaborateurs de la Ligue sont Son Eminence le Cardinal Verdier, le pasteur protestant, bien connu Wilfrid Monod, et le grand rabbin Germain Levy. En somme, ces voyages à pied de la jeunesse ne sont comme tant d'autres activités modernes, que la renaissance d'une vieille, bien vieille tradition: ils étaient chers aux "ciers" d'autan.

VAN BUREN, Me

—Le Rév. Père Thomas Castonguay de Caraque a passé une partie de la Semaine Sainte à Van Buren pour assister les prêtres de la paroisse dans le ministère. Vendredi soir, il a donné le sermon de la Passion.

—Mlle Berthe Fréchette est retournée chez elle à Madawaska, après avoir visité Mlle Gilberte Thériault et Audrey Keegan pour une semaine.

—La fanfare Silver Bell formée de musiciens de Van Buren et St-Léonard a tenu une réunion importante lundi soir, dans l'école de St-Léonard. M. Antoine Ezy, directeur-gérant, a annoncé que la fanfare était maintenant prête à commencer la sixième année tenant exempte de toute dette, et de ses activités. Un concert d'intérieur sera donné prochainement.

—La dernière partie de cartes au profit de la paroisse St-Bruno donnée mercredi prochain, le 6 avril, dans la salle de réception du Sacré-Coeur, sous les auspices des Dames de St-Anne. Il y aura rafraîchissements servis gratuitement et plusieurs jolis prix seront distribués.

—L'hon. H. A. Gagnon est parti lundi pour Portland pour assister à la convention Démocratique de cet Etat. M. Gagnon assistera également à une session spéciale de la Législature de l'Etat à Augusta avant de revenir.

—La révérende Soeur Marie-Agnès du Sacré-Coeur et une autre religieuse de cette institution a passé une semaine au couvent des Soeurs du Bon Pasteur à Québec.

—Le Conseil local des Chevaliers sort dans les salles du Conseil, à l'occasion de Colomb à un banquet mardi, à l'occasion du Cinquantième anniversaire

"SALADA" — mot de passe pour désigner du thé

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

de la fondation de l'Ordre. Un dîner a été servi à 150 invités et le programme qui suivit comprenait un programme de radio commémorant l'événement, et diffusé par une chaîne de postes d'un bout à l'autre du continent.

GRAND-SAUT

Mme Achilles Durepos de Drummond a passé quelques jours en promenade chez sa mère, Mme Louis Rossignol.

—M. et Mme Aimée Michaud de St-Léonard, ainsi que MM. Charles Pelletier et Jean Pelletier de Limestone étaient à Grand-Sault ces jours derniers, pour assister aux funérailles de leur frère M. Phylippe Pelletier.

—Mlle Irène Godbout de Drummond était en ville la semaine dernière, visitant des parents et des amis.

—M. Eugène Morin s'est rendu à St-André au commencement de la semaine, pour assister aux funérailles de son frère, M. Marcel Morin, décédé à Rivière-du-Loup et inhumé à St-André.

Avez-vous vu les nouveaux Modèles CHEVROLET au Garage Edmundston Motors Ltd?

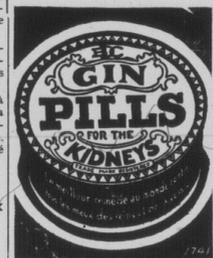
ST-FRANCOIS

—M. Raphaël Pellin de Glendy ne était de passage en cette paroisse il y a quelques jours.

—Mlle Berthe Michaud est présente à l'Hôtel-Dieu de St-Basile où elle a subi une opération pour l'appendicite; on dit qu'elle se remet rapidement.

—M. et Mme Alcime Pelletier, et leur fille baptisée le 7, Marie, Anna; parain et marraine M. et Mme Alcime Pelletier.

—M. et Mme Léo St-Pierre, et leur fille baptisée le 22, Marie, Jeanne; parain et marraine, M. et Mme Evance Albert, oncle et tante de l'enfant.



Aujourd'hui c'est Jour de Chrysler PREMIERE PRÉSENTATION des nouvelles AUTOS CHRYSLER avec POUVOIR FLOTTANT

- PLUS
- EMBRAYAGE AUTOMATIQUE
- CHANGEMENT SILENCIEUX DES VITESSES
- ROULEMENT LIBRE
- FREINS HYDRAULIQUES
- CARROSSERIE TOUT ACIER
- RESSORTS "OILITE" SANS GRINCEMENTS
- CADRE SURBAISSE ET RIGIDE AVEC POUTRELLES ET TRAVERSES

Chrysler annonce quatre nouveaux autos Chrysler — un nouveau Chrysler Six et trois nouveaux Chrysler huit — tous munis du pouvoir flottant.

Il s'agit de la nouvelle la plus importante au point de vue de l'automobile. Pouvoir flottant, en effet, constitue le plus important développement mécanique des temps modernes.

Le pouvoir flottant donne à la performance Chrysler une souplesse inattendue jusqu'ici d'une automobile. Quelle que soit la vitesse, toute vibration est absolument éliminée et le cadre et la carrosserie.

Quelle que soit l'allure, la grande puissance du Chrysler est remarquablement douce, souple et silencieuse.

Les autos les plus faciles à conduire

En outre du pouvoir flottant, le nouvel embrayage automatique Chrysler rend la conduite absolument simple. Votre pied gauche est absolument inutile et il n'y a que le confort pour lui. Vous n'avez plus à toucher la pédale d'embrayage soit pour le démarrage, soit pour le changement des vitesses, soit même pour reculer. Votre pied gauche s'a absolument rien à faire; rien à presser; rien à toucher.

Le changement de vitesse ne constitue plus rien de changeant de vitesse d'autrefois, grâce au nouveau "selecteur" silencieux de Chrysler. Lorsque vous laissez l'accélérateur, vous pouvez déplacer librement le levier en toute direction, à l'importe quelle vitesse, sans plus d'effort que pour maner un crayon. Et voici pourquoi — lorsque vous faites fonctionner le levier pour une plus grande ou une plus petite vitesse, les engrenages de la transmission se tournent plus. Ils sortent au repos, déembrayés qu'ils sont du moteur, par l'embrayage automatique, et ils sont d'arrière, par l'appareil entièrement séparé du Roulement Libre, en arrière de la transmission.

Vous pouvez toujours verser et l'Embrayage Automatique et l'appareil du Roulement Libre, pour obtenir la conduite conventionnelle, en tout temps comme en toute vitesse, en tirant simplement un bouton sur le côté.

Les carrosseries Chrysler sont de construction tout acier — rigoureusement renforcées et soudées en une seule pièce — soit le genre de construction qui vous donne la sécurité que vous devez avoir et que vous devez demander. En outre comme ajouté à votre protection et à votre confort, mentionnons le nouveau cadre surbaissé et rigide avec traverses et poutrelles d'une force et d'une rigidité extraordinaires.

Adieu les grincements de ressorts

Les ressorts nouvellement brevetés "Oilite" sans grincement, sur les trois séries de huit cylindres, possèdent les grands avantages de ne jamais grincer et de ne jamais nécessiter de lubrification.

LES PLUS GRANDS PERFECTIONNEMENTS MÉCANIQUES DES TEMPS MODERNES

CLAIR MOTORS

Geo. G. CLAIR, prop.

EDMUNDSTON, N.B.